

UQAR

-Information

Hebdomadaire de l'Université du Québec à Rimouski

20e année, Numéro 13 Lundi, 12 décembre 1988

Nouvelle structure administrative de l'UQAR

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion régulière tenue le 28 novembre 1988, adoptait certaines modifications à la structure administrative de l'UQAR.

“Depuis le début de mon mandat, affirme le recteur, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec plusieurs personnes, appartenant à tous les groupes de la communauté universitaire, qui m'ont fait part de leur vision de l'Université.”

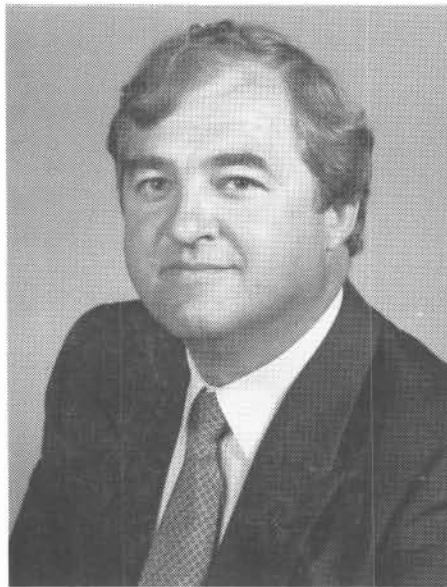
De plus, M. Marc-André Dionne a rappelé avoir tenu des groupes de travail avec le personnel cadre afin de mieux cerner les forces et faiblesses de l'organisation.

A la suite de ce processus de consultation et après réflexion, le recteur présentait les cinq objectifs poursuivis par cette réorganisation administrative.

1. Renforcer la planification institutionnelle

Le recteur mentionnait que: “la planification institutionnelle autant dans sa dimension réflexive, analytique que dans sa dimension plus stratégique, plus opérationnelle, doit demeurer une préoccupation de premier plan et doit être renforcé”.

Ainsi, cet objectif se traduit par la création d'un poste de vice-recteur-trice à la planification auquel poste s'ajoutent les fonctions de secrétaire général.



Il convient de rappeler que le directeur du Centre de documentation administrative dont le titulaire est M. Bertrand Lepage, relève de ce Vice-rectorat.

2. Renforcer la fonction ressources humaines

Le recteur a rappelé que “les ressources humaines sont et demeurent pour toute entreprise sa principale richesse”.

La nouvelle structure administrative confère à un même service le rôle conseil en matière de gestion des ressources humaines de même que la responsabilité au plan de la conduite des négociations collectives et des relations de travail avec l'ensemble des groupes: personnel enseignant, chargés de cours et personnel de soutien.

Ainsi, le Décanat aux affaires départementales - préalablement appelé Décanat de la gestion des ressources humaines et financières - concentrera ses énergies à la gestion des ressources départementales.

Le Service des ressources humaines sera rattaché au Vice-rectorat à l'administration et aux ressources humaines.

3. Renforcer les relations publiques

Le Service des relations publiques et de l'information est rattaché au recteur. Il se voit confier le mandat de participer à la promotion de l'image institutionnelle, d'assurer la coordination des communications et de l'information à l'interne et à l'externe et d'apporter une assistance dans le processus de promotion des programmes et de développement des clientèles.

Le Service est sous la direction de Mme Marie-France Maheu entrée en fonction le 21 novembre dernier.

4. Renforcer l'attitude positive envers la clientèle

“Le recteur affirme: “Les étudiants, nous le savons, sont notre raison d'être. La majeure partie de nos interventions leur est destinée”.

Afin de favoriser la réalisation de cet objectif, la nouvelle structure administrative comporte un rattachement direct au Rectorat du Service aux étudiants, qui intègre, sous une direc-

Joyeux temps des Fêtes

Restructuration... (suite)

tion unifiée, les Services personnels aux étudiants.

5. Tirer profit de sources de financement externe

Le recteur affirme que l'UQAR doit tirer avantage de diverses sources de financement externe, en sus des revenus provenant de la subvention générale et des budgets de recherche consentis par les organismes subventionnaires. "Il nous faut intensifier notre support à la fondation de l'UQAR et explorer davantage les nouvelles sources de revenus" soutient le recteur.

Le titulaire de la fonction sera M. Bertrand Maheux et sa nomination sera effective au moment de l'entrée en fonction du nouveau vice-recteur-trice à l'administration et aux ressources humaines.

La création du poste de vice-recteur-trice au financement externe vient de la transformation du poste vacant de directeur des communications et de la planification.

Par ailleurs, il importe de souligner que le Service de la bibliothèque sera rattaché au Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche tandis que le Service de l'informatique le sera au Vice-rectorat à l'administration et aux ressources humaines.

En conclusion, le recteur a indiqué qu'une structure administrative représentait un moyen qui permettrait au Rectorat d'assurer le développement de l'UQAR dans les prochaines années.

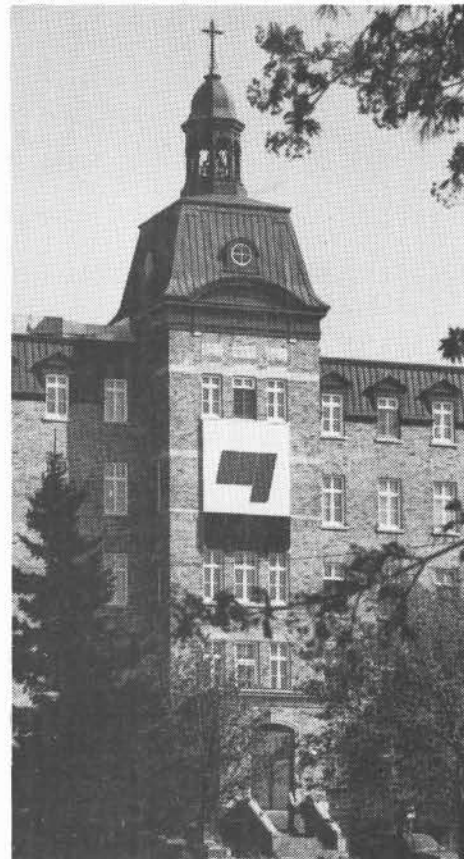
Soirée de Noël à l'UQAR le 16 décembre

Tous-tes les employés-es de la communauté universitaire, de même que leurs conjoints-es, sont conviés à une soirée de Noël, au centre sportif de l'UQAR, le vendredi 16 décembre, à compter de 18h30. Les cartes pour cette soirée, au coût de 15 \$, incluent l'apéritif, le buffet et le vin.

Sommet socio-économique

L'UQAR en retire des acquis pour le pavillon de génie

Si l'Université du Québec à Rimouski n'a pas obtenu tout de go l'aval du gouvernement du Québec



pour ses projets de pavillon de génie et de centre de soutien à l'entrepreneuriat et au transfert technologique, elle en retire tout de même des acquis et des appuis majeurs pour leur réalisation dans l'avenir.

En effet, le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, s'est montré très accueillant face au projet de pavillon pour la formation de premier cycle en génie, mais il a toutefois indiqué au promoteur de le présenter au Conseil des universités dans les meilleurs délais. Ce projet, nécessite des investissements totalisant près de 12 millions de dollars. Rappelons que la clientèle potentielle d'un tel établissement proviendrait surtout des diplômés-es des sept cégeps de l'Est-du-Québec. Les objectifs de ce projet visent à former et garder nos ressources humaines en région tout en augmentant la capacité de développement des organisations de l'Est-du-Québec.

À la suite du Sommet, la direction de l'Université s'est dite heureuse de l'accueil réservé à ce projet et elle entend poursuivre son élaboration.

A l'UQAR

Plusieurs bourses remises pour les études avancées

Une importante cérémonie de remise de bourses s'est déroulée à l'UQAR, mardi dernier, en présence du recteur, M. Marc-André Dionne. Ces bourses ont été attribuées à des étudiantes et étudiants désireux de poursuivre leurs études aux cycles avancés de la maîtrise et du doctorat. Après la réception de leur bourse, les étudiants étaient invités à signer le Livre d'or de l'Université.

A tout seigneur tout honneur, la cérémonie s'est ouverte sur la présentation des bourses dites "spéciales"

offertes par des donateurs en provenance du milieu régional. Ainsi, pour la deuxième année d'affilée, le Club Rotary de Mont-Joli a accordé une bourse au montant de 4,000 \$, à un-e étudiant-e en océanographie. Cette année, le récipiendaire est M. Joël Chassé, de Pointe-au-Père. La bourse du club social mont-jolien a été instituée en hommage au regretté Benoît Quimper, figure de proue du développement régional et considéré par plusieurs comme le "père" du traver-

Suite à la page 5

en **B**ref

° Les Services à la communauté offrent la possibilité de suivre, durant la session d'hiver 1989, des cours de "bridge" pour novices donnés par M. **Guy Viel**, professeur reconnu par l'association internationale. La pré-inscription doit se faire le plus tôt possible, au local E-105.7.

° Le groupe **Axe du Partager** avise les étudiants-es qui sont en difficulté financière qu'ils peuvent se présenter au projet-pastorale afin d'y inscrire leur nom pour recevoir un panier de provisions. Prière de ne pas se sentir gêné, car le service est pour... vous!

° De son côté, le professeur **Paul Chanel Malenfant** a présenté son dernier recueil de poèmes, **Tirer au clair**, le 18 novembre dernier, dans le cadre du Salon du livre de Montréal. Le recueil, publié aux Éditions du Noroît, est accompagné de cinq photographies en couleur de André Martin, artiste visuel bien connu dans la région et dans le milieu montréalais. Il s'agit du septième recueil de poésie de ce professeur de l'UQAR. Son premier ouvrage dans ce genre littéraire remonte à 1976.

° Le collègue de travail, **Mario Bélanger**, du Service des relations publiques et de l'information de l'UQAR, a pris un congé-maladie au cours des deux dernières semaines.

Siège au C.A.

AVIS AUX ÉTUDIANTS-ES

Tout-e étudiant-e régulier-ère à temps complet ou à temps partiel pourra pendant la période du 5 au 16 décembre 1988, poser sa candidature pour siéger au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est la plus haute instance décisionnelle à l'UQAR. Il est composé de 14 membres dont 2 étudiants. Les postes réservés aux étudiants sont ouverts à tous les étudiantes et étudiants réguliers des 1er, 2e et 3e cycles. Il se réunit en moyenne 10 fois par année, habituellement le dernier lundi du mois à 17h.

Toute candidature doit être posée par écrit, signée par le candidat ou la candidate, contresignée par trois autres étudiantes ou étudiants réguliers et déposée au Secrétariat général (bureau D-208) avant 17 h, le 16 décembre 1988. Les candidatures seront annoncées le lendemain de leur réception par affichage. Le lundi 9 janvier 1989, la liste complète des candidatures sera rendue publique par affichage, par la radio étudiante et par publication dans La Feuille et UQAR-Information. Elles seront soumises à une élection auprès des étudiants et étudiantes le mercredi 18 janvier 1989. Un bureau de votation sera ouvert à cette fin dans le grand hall (Atrium) de l'Université de 9h30 à 13h30, de 14h à 17h et de 18h à 21h.

Les candidats et candidates seront informés dès le lendemain des résultats de l'élection. Ces résultats seront rendus publics par affichage, par la radio étudiante et par publication dans La Feuille et UQAR-Information. Les candidates ou candidats élus seront soumis aux instances concernées pour nomination.

Il est important de noter que les candidates ou candidats devront remettre, en même temps que leur bulletin de candidature, leur adresse et leur numéro de téléphone pour nous permettre de communiquer avec eux ainsi qu'un court texte de présentation (5 à 6 lignes) à publier avec l'annonce des candidatures pour permettre aux électeurs (les étudiants et étudiantes) de les identifier.

Le Secrétaire général par intérim



CMA

**NOUS RECHERCHONS
LES MEILLEURS.
SEULEMENT LES MEILLEURS.**

la corporation professionnelle des comptables en management accrédités du québec (514) 875-8621

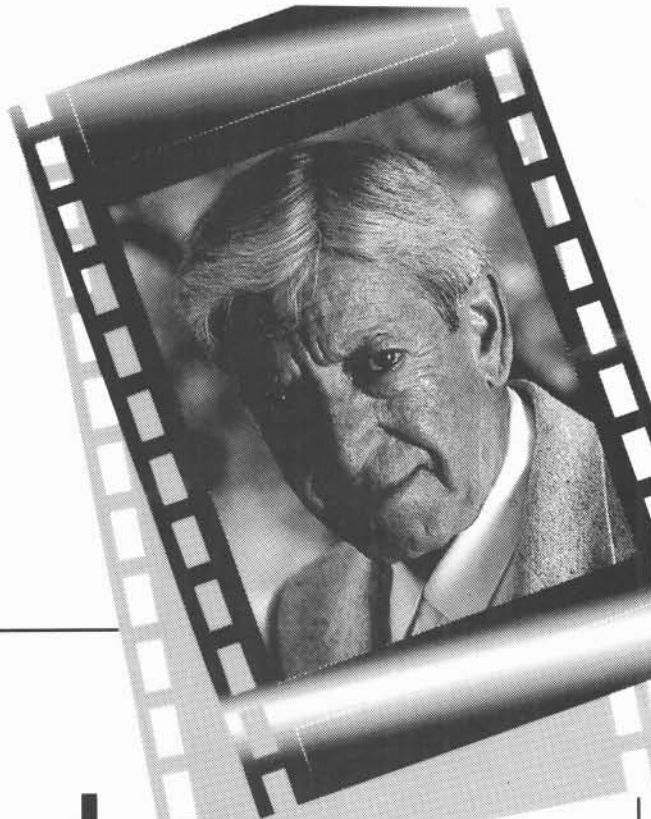


Photo: Mia et Klaus

Bourses Fernand- Seguin

Concours de journalisme scientifique

Les **bourses Fernand-Seguin** de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences ont pour but de reconnaître les nouveaux talents qui émergent dans le domaine du journalisme scientifique non professionnel.

Pour participer à ce concours, les personnes intéressées doivent présenter un article portant sur un thème scientifique ou technologique et dont le contenu est vulgarisé. Le thème choisi peut relever aussi bien des sciences humaines que des sciences physiques ou des sciences de la nature.

Admissibilité, résultats et stages de formation

- Pour ces renseignements, veuillez téléphoner au secrétariat de l'Acfas: (514) 342-1411

Modalités de participation

Le dossier soumis doit comprendre:

- une description de l'ensemble de la recherche: lectures, entrevues et démarches préparatoires à la rédaction;
- un article inédit de 5 à 10 feuillets, dactylographié à double interligne sur du papier blanc (215 mm sur 280 mm);
- le curriculum vitae.

Quatre copies du dossier devront parvenir à l'Acfas au plus tard le **10 mars 1989**. Aucun dossier, ou pièce de dossier, ne sera retourné aux candidats et candidates.

Critères d'évaluation

Parmi les critères d'évaluation, on retiendra:

- la qualité du français écrit;
- le degré de vulgarisation;
- le sens critique et l'esprit de synthèse;
- la qualité de la recherche, la diversité des entrevues et de la documentation;
- la portée sociale du sujet traité.

Le jury tiendra compte de la polyvalence de la personne qui soumet un article, c'est-à-dire de son aptitude à traiter un sujet débordant du cadre de sa formation scolaire ou professionnelle.

Envoyer le dossier à:

Acfas

2730, chemin de la Côte-Sainte-Catherine,
Montréal (Québec) H3T 1B7

Ce concours est commandité par le ministère de
l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec.

N.B. Date de dépôt: 10 mars 1989

Association des marchands de Rimouski Un concours pour les étudiants-es de l'UQAR

L'Association des marchands de Rimouski organise un concours à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université du Québec à Rimouski. Le gagnant ou la gagnante recevra le prix "Commerce 1989", qui comprend une bourse d'une valeur de 1000 \$.

Les personnes désirant participer au concours doivent présenter un exposé écrit portant sur un aspect du développement éventuel du commerce de détail de la ville de Rimouski. Cet exposé ne doit pas dépasser cinq pages dactylographiées (8 1/2 x 11) à double interligne.

Les candidats et candidates doivent être inscrits à temps complet ou à temps partiel à un des programmes d'études de l'UQAR.

Il est important de remettre son texte au Bureau du doyen des études avancées et de la recherche de l'UQAR, au local C-305, avant le **31 mars 1989**. Le nom du gagnant ou de la gagnante du prix sera connu le 18 avril suivant.

Le jury de sélection du prix "Commerce 1989" sera composé de deux membres de l'Association des marchands de Rimouski, de deux professeurs-es de l'Université, et du doyen des études avancées et de la recherche de l'UQAR, qui préside le comité.

Pour plus de renseignements, on peut téléphoner à 724-1543.

en Bref

° Félicitations à la journaliste **Lisette Morin** qui a été honorée pour l'ensemble de sa carrière à l'occasion du congrès annuel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), qui s'est tenu récemment à Québec.

Suite de la page 3

sier-rail de Matane. Le Club Rotary de Mont-Joli était représenté par MM. Roger Boudreau, Jacques Bastien et Jean Fournier.

Deux bourses de 8,000 \$ chacune, attribuées par le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, ont été obtenues par M. Daniel Hardy et Mme Liliane Saint-Amand, tous deux étudiants en océanographie. La bourse **Louis-M. Lauzier**, d'une somme de 5,000 \$, est allée à M. Mohammed Rady, présentement en stage en Égypte. Enfin, deux bourses de 250 \$ instituées par un ancien recteur, M. Pascal Parent, vont à deux étudiants en éthique, Mme Évelyne Pouliot et M. Raymond Vennes.

Par la suite, le recteur de l'Université a procédé à la remise des bourses de l'UQAR, dotées de 5,000 \$ chacune. Une vingtaine d'étudiants ont mérité ces bourses et parmi eux, pour la première fois, un Chinois, M. Guangji Zhu, en gestion des ressources maritimes. De son côté, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Jean Lebel, a appelé 27 boursiers pour des montants variant de 2,500 \$ à 10,000 \$. La plupart des bourses consenties sont de 5,000 \$ et de 7,500 \$, quelques-unes de 10,000 \$. Ces bourses, commanditées par des organismes, constituent le **Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche**.

Dernier mais non le moindre, le doyen des études avancées et de la recherche, M. Maurice Gagnon, a remis les bourses du **Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada**. Dix étudiants ont mérité ces bourses au montant de 12,500 \$. S'ajoutent six bourses d'été de 3,000 \$ chacune accordées à des étudiants du premier cycle voulant poursuivre une recherche.

Dans son laïus de préambule à la cérémonie, le recteur Marc-André Dionne a insisté sur les efforts à con-

sentir à la Recherche et au Développement. Dans un monde où les échanges internationaux s'intensifient, la R&D contribue à "la nécessité de faire reculer les frontières du savoir". Cette tangente est inéluctable et remet en perspective l'importance d'honorer des étudiants méritants de cycles avancés. De son côté, M. Maurice Gagnon a insisté sur "la pratique des choses intellectuelles et éthiques", en misant sur "le culte du travail bien fait et le souci de se montrer exigeant pour soi-même" et ce, dans toutes les sphères de l'activité humaine.

PAS DE PROJETS POUR LA DEUXIÈME SESSION?

Consacrez un semestre à apprendre l'ANGLAIS à Bishop's University

(Université anglophone historique au coeur des Cantons de l'Est)

- Programme intensif: 25 heures cours/semaine
- Immersion dans un milieu universitaire anglophone
- Du 16 janvier au 18 avril 1989
- Approche communicative visant à améliorer les capacités de compréhension, d'expression orale, d'écriture, et de lecture
- Petits groupes, et professeurs chevronnés de langue anglaise spécialisés dans l'enseignement de l'anglais langue seconde
- Vous obtiendrez 9 crédits supplémentaires



BISHOP'S
UNIVERSITY

Pour plus de renseignements:

Le Bureau de l'éducation permanente
Bishop's University
Local N-209, Édifice Nicolls
Lennoxville, QC
J1M 1Z7
Tél.: (819) 569-7878

LC SOIUM APELPUQEAFIPUVORBDEDTPOSTS*

Jusqu'au 18 décembre

Deux expositions à voir au Musée régional

La population est invitée à voir deux expositions fort intéressantes au **Musée régional de Rimouski**, jusqu'au 18 décembre.

Ainsi, au rez-de-chaussée, prend place une exposition d'une quinzaine de pièces sculpturales de l'artiste François Morelli. Ce sculpteur québécois et canadien vit actuellement à New York où il enseigne son art.

L'artiste privilégie l'utilisation de matériaux comme la jute et les copeaux de métal dans la création de ses sculp-

tures. Celles-ci sont regroupées et présentées au public sous le thème de **"Rébus enfante"** et comporte plusieurs bas-reliefs, ainsi que de grandes sculptures symboliques et de plus petites pièces.

La deuxième exposition, installée au premier étage, présente les oeuvres de l'artiste Florent Cousineau. Natif de Forestville et diplômé de l'Université Laval, Cousineau s'est fixé pour objectif de mettre en valeur les propriétés à la fois souples et rigides du papier.

L'artiste dirige une école de création faisant usage des papiers, à Québec. Son exposition au Musée régional prend la forme d'un couloir tapissé de papiers goudronnés. Il a participé à de nombreuses expositions, entre autres à Toronto et à Chicoutimi, en plus d'avoir effectué un stage à Boston, dans le Massachusetts.

Ces deux installations d'oeuvres sont à voir absolument au **Musée régional de Rimouski**, jusqu'au 18 décembre.

CONCOURS
PRÉSIDENT(E)
DU CONSEIL
D'UN JOUR

BANQUE NATIONALE DU CANADA

POUR UNE TROISIÈME FOIS, la Banque Nationale du Canada lance le concours «Président(e) du Conseil d'un jour». Ce concours s'adresse à tous les résidents du Canada âgés de 15 à 19 ans et le grand gagnant se méritera le privilège de devenir «Président(e) du Conseil» de la Banque Nationale du Canada pour un jour.

PARTICIPATION AU CONCOURS

LA PREMIÈRE ÉTAPE du concours consiste à faire parvenir à la succursale de la Banque Nationale du Canada la plus rapprochée de chez vous un texte dactylographié de trois (3) pages maximum dans lequel vous exprimez votre opinion personnelle sur le thème suivant: «Si je créais une entreprise, ce serait...»

Les auteurs des textes ayant obtenu les dix (10) plus hauts pointages seront invités à venir se présenter devant le jury pour la deuxième étape du concours soit, la semi-finale régionale du concours oratoire. Les semi-finalistes régionaux seront alors invités (toutes dépenses payées) à se rendre à Montréal pour la grande finale du concours oratoire le 28 juin prochain.

BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM: _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____ TÉLÉPHONE: _____

ÂGE (CERTIFICAT DE NAISSANCE REQUIS): _____ LANGUE DE PARTICIPATION: _____

ADRESSE DE LA SUCCURSALE OÙ VOUS DIRIGEZ VOTRE TEXTE: _____

DESCRIPTION DES PRIX

EN PLUS DE SE MÉRITER le privilège de devenir le (la) président(e) du Conseil de la Banque Nationale du Canada pour un jour, le grand gagnant de la finale se verra remettre des actions de la Banque Nationale pour une valeur de 3 000 \$. Un deuxième prix de 2 000 \$ et un troisième de 1 000 \$ seront également offerts aux candidats qui se seront classés respectivement deuxième et troisième lors de cette finale. Les gagnants des semi-finales régionales du concours oratoire se mériteront un montant de 300 \$.

Une copie du texte des règlements du concours peut être obtenue dans toutes les succursales de la Banque Nationale du Canada.

DATE DU CONCOURS

LE CONCOURS DÉBUTE le 4 octobre 1988 et les textes devront être reçus au plus tard le 26 février 1989 à minuit. Un certificat de naissance de même qu'un bulletin de participation devront accompagner chaque lettre.

On a réfléchi sur l'accès à l'égalité dans l'emploi à l'UQAR

L'an dernier, un groupe de personnes représentant tous les secteurs de travail à l'UQAR (employés-es non syndiqués-es et syndiqués-es, chargés-es de cours et professeurs-es, etc.) avait créé un consensus en vue de présenter un projet d'**Accès à l'égalité en emploi**. Or, ce projet avait essuyé un refus de la part du ministre Claude Ryan.

Qu'à cela ne tienne! A défaut d'un tel projet en nos murs, une cinquantaine de personnes ont participé, le 2 décembre, à l'UQAR, à un après-midi de réflexion sur le thème général de l'accès à l'égalité dans l'emploi et par incidence directe, du principe de l'équité salariale entre hommes et femmes dans notre communauté universitaire.

Cette demi-journée de réflexion a été organisée par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 1575, de l'UQAR. Dans un premier temps, la conférencière invitée, Mme Carole Robertson, conseillère syndicale au SCFP-Québec à Montréal, a entretenu son auditoire, statistiques à l'appui, du dossier de l'égalité dans l'emploi dans une optique provinciale.

Mais l'un des temps forts de cette activité de réflexion a certes été la présentation de données relatives à la situation vécue en ce domaine à l'Université et commentées par Mme Nicole Thivierge, membre de l'exécutif du Syndicat des professeures et professeurs de

l'UQAR.

Les commentaires de Mme Thivierge découlent d'un rapport statistique présentant les catégories d'emploi et la répartition des salaires au sein du personnel d'administration régulier de l'UQAR. La conférencière estime qu'il s'agit là d'"un certain profil" de la réalité mais elle tient néanmoins à faire quelques mises en garde sur la méthodologie de l'étude.

Nicole Thivierge note d'abord que les chiffres de notre institution, compilés à partir du modèle du rapport de l'Université Laval, ne font pas état de la scolarité des employées, ne tiennent pas compte des employés à statut particulier, non plus que du secteur cadre. Elle cite également l'absence de données sur la mobilité des employés dans les différents groupes de travail.

Situation à l'UQAR

Une fois ces réserves énoncées, Mme Thivierge expose trois constats généraux quant à la réalité vécue à l'UQAR. Elle signale en premier lieu "un déséquilibre important dans les catégories **Bureau** et **Métiers**, ce qu'elle qualifie de "getthoïsation de l'emploi". Par ailleurs, les femmes sont nettement sous-représentées dans le groupe professionnel (à l'exclusion des cadres), secteur qui commande d'habitude les meilleurs salaires. Enfin, il existe un équilibre parfait, du

moins numériquement, dans la catégorie des emplois techniques.

Mais là où le bât blesse, c'est quand il s'agit des salaires et de leurs différences selon les catégories d'emploi. Ainsi, 79% des femmes, contre 39% d'hommes, se retrouvent dans l'échelle salariale variant de 10,000 \$ à 25,000 \$. Et la conférencière de spécifier que le seuil de la pauvreté au pays se situe à 20,000 \$ pour une famille classique avec soutien de deux enfants.

Par la suite, Mme Thivierge a tenté de trouver des raisons pouvant expliquer les écarts de salaires entre les différentes catégories d'emploi. Une évidence saute aux yeux: le groupe des employés-es de bureau est occupé à 92% par des femmes. "Ce qui veut dire que sur l'ensemble des femmes qui travaillent dans le secteur administration, 74% font partie du groupe **Bureau**". À l'intérieur de ce groupe, 37 femmes sur 60 occupent des postes de secrétariat.

En ce qui a trait aux salaires, 60 femmes et 5 hommes de cette catégorie gagnent respectivement 22,200 \$ et 23,500 \$, un écart qui s'expliquerait sans doute par la différence de l'âge moyen et de l'ancienneté, favorable aux hommes.

Suite à la page 8

* LE CONSORTIUM APPLE C'EST PLUS QUE PARFAIT POUR VOTRE BUDGET DU TEMPS DES FÊTES

Le **CONSORTIUM APPLE** vous offre des réductions de prix de **40%** à l'achat de tous produits APPLE.

Pour le temps des fêtes offrez-vous et aux vôtres un Macintosh et ses composantes.

Informez-vous au **BUREAU DU REGISTRAIRE** et chez **MICRO LOGIC RIMOUSKI.**

LOCAL E-205
724-1434

188, de l'Evêche Ouest
Rimouski
G5L 4H9
722-6670

JOYEUSES FÊTES

Suite de la page 7

Les hommes, dans une proportion de 25 contre 3, restent le groupe dominant de la catégorie **Métiers**. Pour les salaires, on signale un écart de 3,000 \$ environ en faveur des hommes, situation qui ne peut s'expliquer par l'âge, peut-être en partie par l'ancienneté. L'explication la plus plausible réside sans doute dans les fonctions occupées, car on y trouve les trois femmes du service de l'entretien ménager, un poste moins valorisé d'un point de vue salarial.

En dernière analyse, peu de femmes (6 contre 20) font partie du groupe **professionnel** qui profite de la rémunération moyenne la plus élevée de tout le personnel d'administration. Et encore là, faut-il souligner que le salaire moyen des femmes est inférieur de 3,000 \$ environ. Pourtant, l'âge moyen, de même que l'ancienneté, sont semblables entre hommes et femmes. Le niveau de scolarité est-il un facteur qui entre en ligne de compte? Sans données à cet égard, il faut rester prudent et s'abstenir de commentaires.

Du travail à faire

En définitive, Nicole Thivierge avance qu'il existe des injustices systémiques, qui ne sont pas propres à l'Université, mais à toute l'organisation sociale. Cependant, elle estime que des pistes d'orientation nécessitent urgence. Selon elle, "le secteur Bureau, étant donné sa forte représentation de femmes (92%), est peut-être celui où il faudrait commencer à travailler, car il y a là-dedans des tâches complexes qui mériteraient d'être réévaluées."

Elle en veut pour preuve certains postes de secrétariat où les femmes peuvent se sentir vite "plafonnées" (sic) dans leur échelle de traitement. Il faut inventer, croit-elle, des mécanismes de passage à d'autres secteurs plus

L'Université canadienne en France"

Un programme d'étude aux multiples attraits

M. Robert P. Bradley, de l'Université Laurentienne (Sudbury) et responsable du programme "l'Université canadienne en France" était récemment de passage à l'Université du Québec à Rimouski. A cette occasion, il a rencontré **M. Michel Bourassa**, doyen du premier cycle, **Mme Henriette Lauzier**, du Service des relations publiques, de même que **M. Paul Chanel Malenfant**, directeur du Comité de programme de la maîtrise en études littéraires.

M. Bradley a d'abord présenté les attraits intellectuels de ce programme d'étude dont la philosophie s'inscrit dans la perspective d'une formation par les voyages et qui permet aux étudiants canadiens de suivre, en anglais et en français, des cours en langues, sciences sociales et humanités. En outre, ce programme comporte de nombreux avantages dont le plaisir de voyager, l'intérêt de vivre dans un milieu culturel différent - le campus de l'Université canadienne en France" est situé au Domaine du Mont Leuze, à Villefranche-sur-Mer -, l'augmentation des possibilités de carrière, ce séjour d'une année à l'étranger fournit l'occasion d'étudier l'histoire et la civilisation dans un contexte réel.

valorisés, tels ceux des professionnels et des techniciens et, pourquoi pas?, des cadres. De plus, à son avis, il est impérieux d'embaucher plus de femmes au groupe professionnel pour tenter par la suite d'équilibrer leurs salaires. Finalement, on souhaite "déghettoïser" le groupe des Métiers afin de permettre aux femmes d'accéder à des fonctions dites encore "masculines".

Les étudiants québécois, détenteurs d'un diplôme d'études collégiales ou qui sont actuellement inscrits à un premier cycle universitaire, sont admissibles à ce programme; les cours suivis dans tel cadre peuvent être crédités, au retour des étudiants et après entente avec les instances concernées, par les universités québécoises et canadiennes. De plus, les étudiants restent éligibles à tous les prêts et bourses du Québec.

En plus d'offrir un cadre géographique exceptionnel, le campus de l'Université canadienne en France" met à la disposition des étudiants des résidences dont l'architecture ressemble à celle des villas, des salles de classe, une bibliothèque, une cafétéria, des terrains de tennis et une piscine. Aux alentours, il y a les plages et les villages médiévaux de la Côte d'Azur et, à des distances raisonnables, toutes les richesses culturelles de l'Europe...

Les étudiants qui souhaiteraient obtenir plus d'information en regard de ce programme peuvent s'adresser au Département de lettres.

La présidente du syndicat-SCFP à la base de cette journée de réflexion, Mme Céline Dupuis, insiste pour dire que "notre but n'était pas de mettre en relief qu'il existait un problème particulier à l'UQAR." De conclure Mme Dupuis: "On voulait sensibiliser nos membres pour qu'ils gardent l'esprit ouvert sur l'égalité dans l'emploi. Dans les prochaines négociations, c'est une approche que l'on va devoir travailler."

UQAR-Information

hebdomadaire de l'Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines, Rimouski, G5L 3A1

Publié par le Service de l'information
Local D-108
Tél.: 724-1426

ISSN 0711-2254
Dépot légal:
Bibliothèque nationale du Québec

Rédaction: Mario Bélanger Secrétariat: Monique April Montage: Richard Fournier Impression: Service de l'imprimerie